# FICHE DE PARTICIPATION DES STRUCTURES AFFILIEES, AGREEES ET ASSOCIEES

# A L’ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE 2024

*LE SAMEDI 14 DÉCEMBRE 2024*

|  |  |
| --- | --- |
| Je soussigné(e) : | *Inscrire le nom et de prénom du Président de la structure* |
| Numéro de licence : | *Inscrire le numéro de licence du Président de la structure* |
| Président(e) / Dirigeant(e) de la structure : | *Inscrire le nom et le numéro de la structure* |
| □ Participe à l’Assemblée générale  |  |
| □ Mandate : | *Inscrire le nom et le prénom de la personne mandatée* |
|  | *Inscrire numéro de licence de la personne mandatée* |
| Pour représenter ma structure à l’Assemblée Générale Elective de la Fédération Française de Canoë Kayak de Sports de Pagaie, le samedi 14 décembre 2024 |

Fait à , le

Signature du Président(e) / Dirigeant(e) (obligatoire)

*En tant que représentant à l’assemblée générale élective, je certifie avoir atteint la majorité légale, jouir de mes droits civiques et politiques, posséder la nationalité française ou bien est étranger à condition de ne pas avoir été condamné dans mon pays d’origine à une peine qui, lorsqu’elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales, et être en possession d’une licence fédérale annelle avec pratique à jour, ainsi que d’une licence fédérale annuelle avec pratique de la saison précédente.*

Signature du participant(e) à l’assemblée générale (Président(e)/Dirigeant(e) ou mandataire)

A retourner **au plus tard le mardi 26 novembre 2024 à 23 heures**

à l’attention de age2024@ffck.org

En application de l’article R.3.2.1 du Règlement intérieur, la liste des électeurs est diffusée au plus tard 15 jours avant élection.

Tout retour au-delà du 26 novembre 2024 ne sera pas prise en compte